

Conditions générales de ventes

Article 1

Préambule 1.1. Identification des parties : Dans les Conditions Générales de Vente, les termes ci-après définis auront les significations suivantes :

Le vendeur : désigne la société Kristof Bruand coach Bien-être -thérapeute.
Siège : 96, rue Doudeauville 75018 Paris.

Téléphone : 33(6)27.41.42.76

N° SIREN : 50813792400025.

TVA non applicable, art 293B du CGI.

Le client : La personne ayant effectué la commande ou fait l'acquisition d'une prestation avec Kristof Bruand coach Bien-être -thérapeute.

Le bénéficiaire : La personne utilisant la société Kristof Bruand coach Bien-être - thérapeute. Il peut s'agir d'une autre personne que le client.

Le partenaire : désigne les établissements sélectionnés et formés par Kristof Bruand coach Bien-être -thérapeute qui fournissent une prestation aux bénéficiaires.

La prestation est le service fourni par le partenaire au profit du bénéficiaire.

1.2. Objet du contrat :

Le client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente préalablement à sa réservation. En conséquence, toute réservation entraîne l'adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente et aux conditions particulières à chaque service qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle expressément consentie par écrit de la part Kristof Bruand coach Bien-être -thérapeute.

Article 2 - Commande : validation et confirmation.

2.1. Par téléphone : Vous pouvez réserver une prestation en appelant du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 hors jours fériés et période de fermeture annuelle. **2.2. Sur rendez-vous :** La confirmation de cette réservation se fera après son règlement. Lors de la signature un acompte de 50% sera versé à Kristof Bruand coach Bien-être -thérapeute de la valeur de la prestation retenue.

Article 3 - Droit de rétractation : Le client dispose d'un délai de sept jours ouvrables pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Ce délai court à compter de la validation définitive de la commande de services Kristof Bruand coach Bien-être -thérapeute

Article 4 - Votre rendez-vous : Le jour de son rendez-vous, le bénéficiaire

ne pourra plus changer le contenu de la prestation, pensez donc à ajuster votre prestation lors de la prise de rendez-vous. Toute prestation non annulée 72 heures avant le rendez-vous sera perdue. Lors d'un changement de date de rendez-vous, Kristof Bruand décline toute responsabilité (ticket non-remboursables, non-échangeables, location voiture, réservation d'hôtel). Dans le cas où le bénéficiaire serait âgée de moins de 18 ans, une autorisation parentale est obligatoire. Afin d'assurer le bon déroulement de la prestation, Kristof Bruand demande à sa clientèle de respecter les heures de rendez-vous. En cas de retard supérieur à 30 minutes,

Kristof Bruand coach Bien-être -thérapeute se réserve le droit d'annuler ou reporter la prestation. Tout report de rendez-vous sera effectué une seule fois. Dans le cas de prestation individuelle, il est préférable que le bénéficiaire ne soit pas accompagné, ceci afin de lui assurer un moment privilégié et intime.

Article 5 - Conditions et modes de paiement : Le client peut utiliser les modes de paiement suivants : Espèces - Chèque - Paypal - Virement bancaire : Seuls les chèques de banques domiciliés en France seront acceptés. Celui-ci doit être envoyé à l'adresse suivante : Kristof Bruand, 96, rue Doudeauville 75018 Paris, en mentionnant impérativement le nom du bénéficiaire et le numéro de la réservation au dos du chèque. A défaut de ces informations, la commande pourra être annulée. Dans ce dernier cas, le chèque sera retourné à l'émetteur.

Article 6 - Prix : Tous les prix des services Kristof Bruand coach Bien-être - thérapeute sont indiqués en euros toutes taxes comprises et correspondent à ceux en vigueur au jour de la commande. Kristof Bruand coach Bien-être - thérapeute se réserve tout droit de modifier ses prix à tout moment.

Article 7 - Exclusion de garantie : En cas de non utilisation de la prestation Kristof Bruand coach Bien-être -thérapeute ni le client, ni le bénéficiaire ne pourra prétendre à un remboursement.

Article 8 - Force majeure : les obligations contenues aux présentes ne seront pas applicables ou seront suspendues de plein droit et sans indemnité si leur exécution est devenue impossible en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit tel que défini par la jurisprudence. Chaque partie devra informer son cocontractant dans les meilleurs délais en cas d'un évènement

de force majeure l'empêchant d'effectuer tout ou partie de ses obligations contractuelles. Les parties devront mettre en œuvre tous les efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat causé par un événement de force majeure ; la partie désirant invoquer un événement de force majeure devra notifier sans délai à l'autre partie le commencement et, le cas échéant, la cessation de cet événement, sans quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité.